



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL 2 0 1 2

Comme tous les ans, à l'approche des fêtes, la municipalité lance le concours des Illuminations de Noël qui récompense les idées de décoration les plus lumineuses.

Cette année le concours se portera sur trois catégories :

✚ **BALCON, ET MAISON**

Et **NOUVEAUTE** cette année le :

✚ **SAPIN DE NOËL.**

En effet, les résidents qui le veulent sont invités à installer et décorer un **sapin de Noël devant chez eux**. Un groupement de personnes peut également imaginer une décoration pour un quartier. *Pour cela, merci de prendre contact avec la mairie pour une installation sur le domaine publique.*

Les critères du concours seront :

✚ **LA CREATIVITE ET LA SIMPLICITE.**

✚ **L'ENSEMBLE DOIT ETRE VISIBLE DE LA ROUTE.**

La commission passera entre le **18 décembre et le 22 décembre 2012** pour repérer les meilleures illuminations de fin d'année et en rendra compte lors des **vœux à la population le 13 janvier 2013**.

Pour être sûr de concourir, merci d'appeler la mairie.
VEILLEZ A LA SECURITE DE VOS INSTALLATIONS.

A vos guirlandes et lucioles. Merci de votre investissement, de votre imagination et de votre chaleur pour donner une âme de fêtes à Urcuit en cette fin d'année.

Bonnes fêtes !

La Commission.

